

Séances de la Municipalité

Résumé des décisions municipales

Naturalisation cantonale facilitée de

- **M. Manuel Rojano, ressortissant de l'Espagne**
- **Mme Sara Casella, ressortissante de l'Italie**
- **Mme Mariana Pires dos Santos, ressortissante du Portugal**
- **M. Clirim Arlati, ressortissant du Kosovo**
- **M. Diogo Miguel Pires dos Santos, ressortissant du Portugal**
- **Mme Marzia Palumbo, ressortissante de l'Italie**

Accorder la bourgeoisie de Crissier, sous réserve d'obtention de la citoyenneté vaudoise et de la naturalisation suisse.

Construction du nouveau collège de la Romanellaz - CFC 273 Travaux de menuiserie / agencement

Le service du patrimoine propose de rompre partiellement le contrat de l'entreprise Capelli Sàrl à Sonceboz-Sombeval. Seules les prestations concernant les embrasures et les portes de la salle de gymnastique seront réalisées par l'entreprise Capelli Sàrl, pour un montant de Fr. 385'219.02 TTC. De plus, le service du patrimoine communal propose d'adjuger les travaux d'habillage muraux, mobiliers et cuisine à l'entreprise Rothlisberger à Gümligen pour un montant de Fr. 344'872.38 TTC et d'adjuger les travaux des parois EI60 de l'étage à l'entreprise Erne à Crissier, pour un montant de Fr. 86'186.84 TTC. Ces dépenses seront comptabilisées sur le compte n° 513.5030.715 - collège de la Romanellaz - crédit de construction - préavis n° 45/2011-2016 et n'entraînera aucun dépassement budgétaire.

Construction du nouveau collège de la Romanellaz - CFC 225.2 Isolation de parking

Adjuger les travaux d'isolation du parking concernant le nouveau collège de la Romanellaz, à l'entreprise Lambda SA à Lausanne, pour un montant de Fr. 42'444.-- TTC.

Bâtiment de la Pinte - Entretien annuel de la toiture

Adjuger le contrat d'entretien de la toiture du bâtiment de la Pinte à l'entreprise Bocherens, pour un montant de Fr. 600.-- HT/an, sans fournitures.

Bâtiment administratif de Chisaz - Mobilier complémentaire pour la salle de conférence "La Chamberonne"

Adjuger l'achat de mobilier complémentaire, pour la salle de conférence "La Chamberonne", à l'entreprise Fino Diffusion Sàrl, pour un montant de Fr 6'919.41.

Collèges de Marcolet, des Noutes, de la Carrière et de Chisaz - Contrat de maintenance du système de vidéosurveillance

Adjuger le contrat de maintenance du système de vidéosurveillance à l'entreprise Ixa Systems SA, pour un montant de Fr. 5'227.20 TTC/année.

Eclairage public - Remise en état d'un candélabre

Adjuger la remise en état du candélabre endommagé, à l'entreprise SIE SA, pour un montant de Fr. 7'041.35 TTC.

Secteur voirie - Entretien des terrains de football

Adjuger la fourniture d'engrais à l'entreprise Hauert HBG Dünger AG, pour un montant de Fr. 6'943.10 TTC.

Office de la population - Engagement d'une personne à mi-temps sous contrat de durée déterminée (CDD)

Tel que proposé par M. Pierre Mühlethaler, municipal, accorder un ETP en soutien à l'OFPOP (40%) et à l'urbanisme (60%) pour une durée de 6 mois sous contrat de durée déterminée. Confirmer l'engagement pour une durée déterminée de Mme Verena Dafflon, née le 31.01.1959, à 100 %, du 1er mars 2016 au 31 août 2016.

Amicale des sapeurs-pompiers de Crissier - Organisation du Marché du goût

Informar l'Amicale des sapeurs-pompiers de Crissier que la Municipalité est favorable à l'organisation du Marché du goût par leur société.